

## Examen professionnel supérieur «experte / expert en analyses biomédicales et gestion de laboratoire»

### Critères d'évaluation de l'entretien professionnel concernant le projet d'approfondissement

Nom de la candidate / du candidat:

Nom de la personne de référence:

Nom de l'experte / de l'expert:

Titre du projet d'approfondissement:

Il est permis d'attribuer des demi-points dans l'évaluation (p. ex. 2 ½ points)

N°	Critère d'évaluation	Points										Points obtenus	Remarques et motifs concernant le nombre de points attribué
		10	9	8	7	6	5	4	3	2	1		
1	<b>Compétence professionnelle</b> La candidate ou le candidat répond de manière correcte et professionnelle aux questions. Les réponses données permettent d'approfondir, de préciser et éventuellement de développer le thème abordé.	Correspond entièrement ou à la plupart des réponses (~ 90%)	Correspond à env. trois quarts des réponses (~90-75%)	Correspond à un nombre suffisant de réponses (~75-60%)	Ne correspond plutôt pas (~60-40%)	Ne correspond pas du tout (moins de 40%)							
2	<b>Argumentation</b> La candidate ou le candidat peut motiver et défendre de manière compréhensive et convaincante les contenus présentés ainsi que les solutions proposées.	Correspond entièrement ou à la plupart des réponses (~ 90%)	Correspond à env. trois quarts des réponses (~90-75%)	Correspond pour un nombre suffisant de réponses (~75-60%)	Ne correspond plutôt pas (~60-40%)	Ne correspond pas du tout (moins de 40%)							

N°	Critère d'évaluation	Points										Points obtenus	Remarques et motifs concernant le nombre de points attribué
		10	9	8	7	6	5	4	3	2	1		
3	<b>Réflexivité</b> La candidate ou le candidat peut soumettre à un examen critique les contenus, la démarche et les résultats obtenus et est capable d'envisager et de formuler des solutions de rechange.	Correspond entièrement ou à la plupart des réponses (~ 90%)	Correspond à env. trois quarts des réponses (~90-75%)	Correspond pour un nombre suffisant de réponses (~75-60%)	Ne correspond plutôt pas (~60-40%)	Ne correspond pas du tout (moins de 40%)							
<b>Total des points de la candidate / du candidat</b>													

**Points max. de l'entretien professionnel concernant le projet d'approfondissement: 30**

Calcul de la note:                             5 x nombre de points cand.  
   ----- +1 = note  
   30 (points max.)

**Note entretien professionnel concernant le projet d'approfondissement: .....**  
 Elle est arrondie à une décimale.

**Cette note doit être inscrite dans le formulaire «évaluation certification projet d'approfondissement».**

(L'épreuve de certification est jugée réussie si le rapport et l'entretien professionnel reçoivent chacun la note 4.)

Date de l'évaluation: .....

Signature:

Personne de référence  
Projet d'approfondissement

Experte/expert  
Projet d'approfondissement